



## Fiche terminologique n°158

### TERME ÉTUDIÉ : **computer-managed instruction**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **CMI**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DÉFINITION : "The use of the computer in administrative roles connected with teaching."

CONTEXTE : "Software designed for management of instruction is used for tracking student performance, planning individualized student lessons, assigning grades, and generating assessment instruments. The generic term given to this use of computer software is computer-managed instruction (CMI). Not all software is designed to accomplish all of the tasks. CMI can be either internal to instructional software or designed to be used with instructional materials of conventional format."

### TERME ÉTUDIÉ : **enseignement géré par ordinateur (EGO)**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

DÉFINITION : « Utilisation d'un ordinateur [...] pour le traitement des résultats, des fichiers, des programmes, des examens de passage, etc. »

CONTEXTE : « Le mot gestion est pris essentiellement au sens d'évaluation. En effet, l'EGO consiste en tests d'inventaire et de diagnostic notés par ordinateur. Les tableaux des résultats sont automatiquement établis. Ces tableaux peuvent indiquer les notes brutes, les notes étalonnées, la comparaison avec les performances antérieures, la moyenne des performances, la comparaison avec un groupe de référence, la liste des questions mal résolues, les élèves trop sûrs d'eux-mêmes (indices de certitudes), etc. Les banques d'objectifs et de questions utilisant l'ordinateur relèvent aussi de l'EGO. »

JUSTIFICATION : Le Réseau écarte le terme « gestion informatisée de l'apprentissage » qui ne correspond pas à la notion, car il implique que c'est l'apprentissage, plutôt que les aspects administratifs de l'enseignement, qui est géré par ordinateur.

Le Réseau retient le terme « enseignement géré par ordinateur » et sa forme abrégée « EGO » qui sont couramment employés et qui sont formés par analogie avec l'expression « assisté par ordinateur » usitée dans le domaine des applications informatiques.

DATE DE RÉDACTION : avril 1992